

Rennes, le 4 mars 2010

ABCIS - Acteurs Bretons de la Coopération Internationale et de la Solidarité

Réunion du 23 février à Rennes

Compte-rendu

Présents

Conseil régional de Bretagne : Christian Guyonvarc'h, Vice-Président, Sylvie Couratin, Pierre-Yves Lechat, Violaine Guinet

CESR : Anne Saglio, Vice-Présidente

Conseil général des Côtes d'Armor : Gilles Maréchal, Erwan Lethuillier

Conseil général d'Ille et Vilaine : Sylvain Segal

Conseil général du Morbihan : Emilie Taloudec

Conseil général de la Loire Atlantique : Michel Neveu, Conseiller général, membre de l'agence culturelle bretonne et de la Commission APADI

CASI Bretagne : Sonia Scolas

ARIC : Valérie Autisser, Directrice

Club Unesco : Ardiouma Sirima

Académie de Rennes : Jean-François Pasturel, DAREIC

Collectif Burkina Faso : Calixte Tiendrebeogo et Gilbert Samson

Collectif Mali : Yves Ruamps

Maison Internationale de Rennes : Fatimata Pichodo-Ly, Agnès Rizzo

Hôpital de Lamballe : Dominique Colas, Directeur

Excusés

Conseil régional de Bretagne : Patrice Duclos

Conseil général des Côtes d'Armor : Loïc Raoult, Vice-Président

Conseil général du Finistère : Madame Blondin, Conseillère générale, Anna Calvez

Liste des documents transmis en amont de la réunion:

- Compte-rendu de la dernière réunion du comité ABCIS (08.12.09)
- Compte-rendu de la dernière réunion du comité technique BPAVA (09.02.10)
- Tableau des aides des collectivités bretonnes (version de février 2010)

Liste des documents joints avec le compte-rendu :

- Document de présentation de la politique d'aide au développement de la Commission Européenne
- Document de présentation des collectifs Mali et Burkina Faso

1. Intervention d'une personne qualifiée: Analyse des orientations de la Commission Européenne en matière d'aide au développement (par Maud Farcouli, de l'espace inter-régional à Bruxelles)

Mis en place par trois Régions, l'Espace Interrégional Européen (association loi 1901) a pour mission de représenter et de promouvoir les intérêts des Régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, auprès des instances communautaires à Bruxelles. L'objectif est également de faciliter l'accès à l'information européenne des collectivités locales et des acteurs socio-économiques de ces territoires.

Après avoir présenté les concepts et les fondements de la politique européenne de développement, Maud Farcouli s'est intéressée aux évolutions notables de ces dernières années et notamment aux logiques qui sous-tendent la politique européenne. Ces dernières décennies ont notamment été marquées par l'introduction de la coopération décentralisée, marquant l'évolution de la place de la société civile et des collectivités dans la politique européenne de développement. Les différents instruments de financement ont ensuite été présentés, en insistant sur l'Instrument de Coopération au Développement (ICD) qui comprend notamment les programmes ANE-AL¹, ENRTP², sécurité

¹ ANE-AL : Acteurs Non Etatiques et Autorités locales

² ENRTP : Gestion environnementale et durable des ressources naturelles dont l'énergie

alimentaire, migration et asile... Enfin, les appels à projets en cours, facilité Eau et facilité Energie, ont fait l'objet d'un focus. Les planchers d'intervention font que les petits projets ne peuvent pas être éligibles à ces facilités.

Les politiques européennes sont redéfinies tous les 6 ans. L'évaluation de la période en cours va commencer prochainement. Des pistes sont en cours d'étude pour la définition des prochains programmes, notamment l'idée de faire des appels à projets différents pour les acteurs non étatiques et pour les autorités locales.

L'objectif pour les prochaines plénières d'ABCIS sera de poursuivre, dans la mesure du possible, l'audition d'une personne ressource par réunion. Chaque membre d'ABCIS peut faire remonter des propositions de thématiques à aborder ou de personnes ressources à inviter.

2. Présentation des collectifs Mali et Burkina Faso (par la MIR et les représentants des collectifs)

Les collectifs Burkina Faso (créé en 2007) et Mali (créé en 2008) ont été présentés par plusieurs de leurs membres. Ces plates-formes servent à créer des espaces de concertation et de dialogue ; elles visent davantage de cohérence et d'efficacité des actions. Ces deux plates-formes sont parties intégrantes du projet de la Maison Internationale de Rennes. (cf. le document joint).

La question de la pérennité de ces structures a été abordée. Aujourd'hui, les deux plates-formes s'appuient sur l'énergie des bénévoles et sur les chargées de mission de la MIR et de l'AJCRPD³, l'idée étant d'avoir des structures qui fonctionnent sans énormes moyens. S'il est souhaitable que des plates-formes géographiques se développent en Bretagne, cependant il n'est pas envisageable d'avoir des postes permanents financés par des collectivités locales. Des approches « projet » offrent davantage de possibilités de financements (qu'il s'agisse de projet de développement au Sud ou d'une démarche d'animation locale ici).

3. Bilan de la semaine de la solidarité internationale 2009 (SSI) et de la campagne d'affichage (par la CASI).

Une réunion d'évaluation a rassemblé les pôles référents de la SSI en Bretagne ainsi que le CASI et le représentant national de la Semaine. Le bilan suivant a pu être dressé : 1500 animations ont été enregistrées sur le site de la Semaine, dont 122 en Bretagne ; La Bretagne est la 6ème région en terme d'acteurs portant un événement, bien que les acteurs de la Région se soient beaucoup organisés en collectif (ce qui est très positif). La Région Bretagne est la deuxième région en terme d'articles de presse.

Concernant la campagne d'affichage, les retours ont été très positifs pour l'affichage dans les gares et TER. Les affiches dans le Finistère et les Côtes d'Armor semblent avoir été moins vues. Il est proposé de reconduire cette campagne d'affichage, en partant du principe que plus il y a d'informations, plus la population a envie de se renseigner.

Afin d'éviter différents dysfonctionnements relevés en 2009, il conviendra pour la prochaine campagne :

- de doubler les envois des courriers aux collectivités afin de s'assurer que les services concernés aient également l'information
- de s'accorder sur la présence des logos sur l'affiche : auront leur logo sur l'affiche les structures qui accompagnent de façon **directe** la communication de la semaine. Ainsi une collectivité pourra avoir son logo sur l'affiche si elle met son réseau d'affichage à disposition ou si elle imprime des affiches pour la campagne.
- d'anticiper une fiche d'évaluation pour chaque animation afin de mieux apprécier l'impact de la campagne (en cherchant à savoir où les personnes ont eu l'information)

Il est également soulevé que l'intervention de partenaires du Sud à l'occasion de la SSI est de plus en plus difficile, faute de visa. Un courrier sera envoyé au nom d'ABCIS aux deux ministres Bernard Kouchner et Eric Besson, avec la revue de presse de la semaine, afin de leur faire part de ces difficultés et de rappeler la priorité que représente la présence de partenaires du Sud pendant la SSI. Des copies seront envoyées au préfet et au Président du CESR.

³ AJCRPD : Association de Jumelage-Coopération Rennes Plateau Dogon

4. Lancement d'une étude de l'ARIC sur les besoins en formation des élus (par l'ARIC)

Il s'agit de la relance d'une idée déjà discutée à l'occasion de la dissolution de CBCI (Collectivités Bretonnes pour la Coopération Internationale). L'ARIC, association régionale d'information des collectivités, a pour vocation d'accompagner les élus à travers l'information, la documentation et la formation. Il reste difficile de mobiliser les élus, très sollicités, vers la formation ; c'est pourquoi il est nécessaire en amont de bien identifier les besoins et d'articuler les formations avec des actions en cours. Un travail d'enquête et de recherche sera mené auprès des Conseils généraux et de certaines collectivités. En fonction des réponses, l'ARIC pourra mobiliser certaines personnes ressources de son réseau.

Il paraît important, dans le cadre de ces formations, que les élus se retrouvent entre eux. Sur certaines thématiques, des binômes (élus et / ou agents et / ou associations) pourront être imaginés.

Concernant la formation des acteurs bretons de la solidarité internationale, et dans le prolongement de la demande émise lors de la plénière d'ABCIS de décembre, une stagiaire travaillera à la Région de mi-avril à mi-août 2010 sur un recensement des besoins de formations et sur la proposition d'un plan de formation. Une réflexion commune sera envisagée avec l'ARIC.

5. Informations et questions diverses

- Avancées de la démarche BPAVA

L'étude de Sylvain Aubert est en ligne sur le site Internet d'ABCIS depuis le mois de février. Par ailleurs, conformément aux engagements pris suite à la journée du 26 octobre, un espace de travail collaboratif a été mis en place sur le site d'ABCIS pour les membres participant à la démarche.

La réunion du comité technique du 9 février a également permis de préciser le cadre de référence des projets qui pourraient être soutenus par BPAVA. Ainsi, ils devront répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- Objectif général : favoriser l'organisation et la structuration du milieu agricole et de la chaîne alimentaire des régions concernées en accompagnant les organisations de professionnels (production, stockage, transformation, conservation, commercialisation) et leurs partenaires en Bretagne
- Mode d'intervention : les actions de formation seront privilégiées (formation aussi bien technique qu'organisationnelle, initiale que continue, et à tous les niveaux de qualification).
- Partenariat : le projet devra concerner plusieurs des régions africaines partenaires dans une logique d'échanges Sud-Sud. Le porteur de projet aura le souci de mutualiser son expérience.

Il est important de préciser que l'appui de la démarche BPAVA sera du registre **de l'appui technique**, c'est-à-dire appui conseil sur le fond des projets, mise en relation avec des partenaires techniques, appui à la recherche de partenaires financiers.

Pour les prochaines réunions, le comité technique sera fondu avec le comité de pilotage. Les trois plates-formes pays seront invitées à participer au comité de pilotage.

- 2010, année de l'Afrique en France / Projet d'activités autour des 50èmes anniversaires des indépendances africaine (Ardiouma Sirima)

La CDAB, Coordination de la Diaspora Africaine en Bretagne, travaille actuellement autour de trois temps forts, prévus au mois de mai, à l'occasion des cinquantenaires des indépendances. Seraient ainsi abordés les thèmes de la commémoration de la fin de l'esclavage et de l'Afrique. Le 22 mai, Journée de l'Union Africaine, des manifestations seront organisées sur toute la Bretagne.

Une information est également faite sur le projet du quimpérois Max Relouzat qui travaille à un ambitieux projet de sculpture intitulé « Mémoires », en hommage « aux victimes des esclavages d'hier et d'aujourd'hui ». Le monument, se composant de deux grands masques en acier (travaillé par le sculpteur Marc Morvan) pourrait être inauguré le 10 mai 2011 (Dix ans après la loi du 21 mai 2001 sur la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, et cinq ans après un décret faisant du 10 mai, le « jour des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions »).

- Informations sur la coopération hospitalière (Dominique Colas)

Dans le cadre du transfert des compétences, le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes a transféré le financement et l'instruction des partenariats hospitaliers, au titre du Fonds pour les Partenariats Hospitaliers, à l'Agence Française de Développement (AFD) à partir de 2009. Le champ géographique de l'intervention a été réduit à celui de l'AFD. L'AFD est plutôt dans une logique de non renouvellement du financement des partenariats existants.

L'AFD a souhaité s'associer les compétences de la Fédération Hospitalière de France (FHF) dans la gestion technique et financière des projets de partenariats hospitaliers. Le pôle Europe International

de la FHF est donc l'interlocuteur privilégié des hôpitaux dans le cadre du processus de candidature et de sélection des projets, puis dans le cadre du suivi des projets.

A l'heure actuelle, des fonds sont prévus pour 2009, il n'y aura pas de financements pour 2010 et de fortes incertitudes pèsent sur 2011. Les projets ayant un co-financement seront privilégiés.

A priori, il paraît peu probable que les collectivités acceptent de se substituer à un Etat qui se dessaisit de cette thématique. Toutefois, les structures porteuses de coopération hospitalières auront intérêt à voir dans quelle mesure elles peuvent s'inscrire dans les dispositifs de soutien aux acteurs existants (par le dispositif régional d'appui aux acteurs de la solidarité internationale est ouvert à tout type d'acteurs ; les coopérations hospitalières qui se localisent dans les Régions partenaires du Conseil régional et des Conseils généraux peuvent être soutenues...).

Une information a été faite sur le projet de mois du Vietnam à Lorient, intitulé « Mai 2011, de Lorient à l'Orient-Extrême, le Vietnam à Lorient... ». Ce mois du Vietnam est organisé à l'initiative de l'ONG APPEL ('répondre à l'appel des enfants'). *« A partir de deux grandes thématiques, hier de Lorient à l'Orient-Extrême, aujourd'hui Bretons et Vietnamiens au coeur de la mondialisation, l'objectif de cet événement sera, au-delà de la découverte de ce pays lointain, d'identifier les défis communs du XXIème siècle pour définir de nouvelles coopérations résolument tournées vers l'avenir entre le Vietnam et la Bretagne. »* Au cours de cet événement, un colloque est en projet sur la coopération médicale franco - vietnamienne.

- Réunion technique des Conseils généraux et de la Région sur les dispositifs d'appui aux acteurs de la solidarité internationale

Le tableau synthétique sur les différents dispositifs, mis à jour en février 2010, a été diffusé à l'ensemble des participants.

Le Conseil général du Finistère propose d'accueillir à Quimper la prochaine réunion en plénière d'ABCIS. La date sera fixée ultérieurement, en fonction de l'agenda du futur élu du Conseil régional chargé des affaires internationales.